

diens à trouver pour prévenir les suites fâcheuses du différend de la Cour des Deux-Siciles avec l'Ordre de Saint Jean de Jerusalem, qui paroît à présent inquiéter beaucoup Sa Sainteté. On se flatte néanmoins, que cet Ordre rabattra, à force de remontrances autant paternelles que pathétiques du Saint Père, de sa roideur ( ce qu'on saura plus tard ) & qu'il ne regardera pas pour rien l'offre des bons offices à cet égard des Cours de France & d'Espagne.

II. On a signifié à Rome, par ordre de la Cour de Madrid, aux Ecclesiastiques qui desservent les Eglises des Espagnols, que l'intention du Roi Catholique étoit qu'on n'y accordât plus d'azile aux criminels, mais seulement aux débiteurs insolubles.

III. La mort du Cardinal d'Almeida, Patriarche de Lisbonne, ajoutant un sixième Chapeau aux cinq qui étoient vacans dans le Sacré Collège, on présume que le Pape ne tardera pas de remplir ces places. Il en a déjà rempli une, ainsi qu'on le verra ci-après.

IV. Le Pape a déclaré formellement Mr. Boschi, Secrétaire des Mémoires. Il conserve en même tems l'emploi du *Visa* de la Cour. Le premier Avril, Sa Sainteté tint Consistoire, & y proposa l'Archevêché de Lepante dans l'Achaïe pour Mr. Pallavicini, nommé Nonce à la Cour de Naples; l'Archevêché d'Otrante pour Don Nicolas Caracciolo, Théatin; l'Evêché de Mondovi pour Don Michel Casati, aussi Théatin, & l'Evêché d'Oviedo pour Mr. François Manrique, Suffragant de Toledé. Le Cardinal Portocarrero proposa ensuite quelques Evêchés & Abbayes de France, & le Cardinal Alexandre Albani proposa l'Evêché de Brugges pour Mr. Caïmo, & ensuite